

Qu'est-ce qu'une source d'eau?

Une source d'eau est une eau à l'état naturel. Il y a deux types de sources d'eau : l'eau de surface et l'eau souterraine.



L'eau de surface, ce sont les océans, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les étangs et les sources. Environ 80 % des Ontariens obtiennent leur eau potable à partir d'eaux de surface.

L'eau souterraine est de l'eau qui s'accumule sous terre dans les interstices du sol, du sable et de la roche composant l'aquifère. Un aquifère peut produire un mince filet d'eau ou une masse d'eau aussi grande qu'un lac.

Le gouvernement de l'Ontario prend aujourd'hui des initiatives pour protéger notre eau potable et renforcer les infrastructures de traitement et d'alimentation en eau.

Pour en savoir plus sur la *Loi de 2006 sur l'eau saine*, les investissements dans les infrastructures hydrauliques et les actions visant à protéger les Grands Lacs :

www.ene.gov.on.ca/eau

ou

1 800 565-4923

Imprimé sur du papier sans chlore composé à 100 % de fibres recyclées après consommation. Catalogue : 978-4249-3195-8 (PDF) © 2007 Imprimeur de la Reine pour l'Ontario



Protéger l'eau à sa source

Protéger notre environnement.



Protéger notre environnement.



Dans la nature, toutes les eaux sont reliées. Elles doivent être protégées.

L'eau est la plus précieuse de nos ressources naturelles. Mais nos réserves d'eau ne sont pas infinies et elles sont très sensibles à la contamination issue de l'activité humaine. L'accès à une eau propre et saine est essentiel pour la santé de nos familles, des milieux naturels et de l'économie. Chacun de nous doit faire sa part pour protéger et préserver la qualité et la quantité de l'eau, particulièrement à ses sources. Chaque fois que nous utilisons de l'eau, n'oublions jamais que toutes les eaux à l'état naturel sont reliées et que nous sommes tous reliés par l'eau.



Ce qui menace nos sources d'eau

Le plus souvent, l'eau est contaminée du fait de l'activité humaine. L'agriculture, l'industrie, l'expansion urbaine, tout cela peut nuire à la qualité et à la quantité des eaux de surface et souterraines.



La contamination de l'eau peut se produire de deux façons :

La *pollution ponctuelle* entre dans l'eau à un endroit précis en provenance d'une source identifiable. Ces sources ponctuelles peuvent être des rejets industriels, des déversements pétroliers ou autrement chimiques, des rejets d'eaux usées issues de stations d'épuration municipales et de fosses septiques, ou des fuites de réservoirs de stockage.

La *pollution diffuse* (ou *non ponctuelle*) se produit lorsque les pluies ou la neige entraînent des polluants naturels ou d'origine humaine dans leurs ruissellements à la surface des terres avant d'entrer dans une masse d'eau ou une nappe aquifère. Exemples de sources diffuses : les écoulements agricoles (fumier, pesticides et engrais) et les ruissellements urbains issus des rues et des trottoirs (huiles, sel, pesticides, excréments d'animaux, produits chimiques, déchets).

Loi de 2006 sur l'eau saine

L'Ontario a introduit la *Loi de 2006 sur l'eau saine*. Cette loi aidera à prévenir la pollution de notre eau potable à ses sources, à diminuer les risques pour la santé ou à réduire la nécessité de nettoyages coûteux.

Une préoccupation qui interpelle...

chaque ville, chaque village, chaque résident de la province – parce que tout le monde est concerné. Chaque communauté peut aider à empêcher les polluants d'entrer dans nos lacs, nos rivières et nos nappes souterraines. Chaque ville, chaque village consultera sa population et préparera son propre plan pour protéger sa source d'eau potable, parce que chaque bassin versant est différent. Les municipalités locales peuvent protéger leurs sources d'eau potable et, pour cela, elles doivent :

- identifier les problèmes qui menacent la qualité et la quantité de l'eau;
- prendre des mesures pour résoudre les menaces existantes et potentielles;
- mobiliser la population entière pour trouver ensemble des solutions efficaces.

